



# DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

A L'ATTENTION DES DIRIGEANTS DES CAFES HOTEL RESTAURANTS ET PROFESSIONNELS DU TOURISME

Dans le cadre de la crise du COVID 19, des dispositifs de soutien aux entreprises ont été mis en place.

Certains dispositifs s'appliquent à toutes les entreprises.

Pour les CHR et professionnels du tourisme, des dispositifs ont été ajoutés.

**DISPOSITIFS S'APPLIQUANT A TOUTES ENTREPRISES**

**DISPOSITIFS SPECIFIQUES CHR ET PROFESSIONNELS DU TOURISME**



**Ce PDF est interactif**  
Cliquez sur le bouton  
correspondant

Document mis à jour le 8 septembre 2021

Conception : service communication CAPSO

# DISPOSITIFS S'APPLIQUANT A TOUTES ENTREPRISES

Pour rappel, les principaux dispositifs :

## MESURES FINANCIERES :

- HAUTS DE FRANCE PREVENTION
- PGE – PRET GARANTIE ETAT
- PRET ATOUT
- PRET REBOND
- FONDS 1<sup>er</sup> SECOURS
- REFUS DE PRET – MEDIATION DU CREDIT

## SOUTIEN DE L'ACTIVITE :

- CHOMAGE PARTIEL
- FNE FORMATION
- ACCOMPAGNEMENT STARTER/BOOSTER
- MEDiateur DES ENTREPRISES

PLUS DE DÉTAILS

Nous vous invitons à vous référer  
au document interactif CAPSO et CCPL  
(cliquez sur l'icône)



Dans tous les cas et pour tout contact,  
vos correspondants :

### Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie :

Delphin BAILLY  
d.bailly@grand-lille.cci.fr  
06 61 66 53 62

### Pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

Alex GODART  
a.godart@cma-hautsdefrance.fr  
07 61 90 10 34

### Pour la BGE :

audomarois@bge-hautsdefrance.fr  
06 30 99 56 83

# DISPOSITIFS SPECIFIQUES CHR ET PROFESSIONNELS DU TOURISME

## 1. REPORT DE CHARGES

> REPORT/EXONERATION ECHEANCES SOCIALES ET FISCALES (ETAT)

**Exonération de cotisations sociales pour les TPE et PME du secteur des CHR de mars à juin** (période de fermeture), même pour celles qui se sont déjà acquittées de leurs cotisations.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

EN BÉNÉFICIER

ÉCHÉANCES URSSAF

ÉCHÉANCES FISCALES

REMBOURSEMENT TVA

## 2. MESURES FINANCIERES

> PRET TOURISME (BPI)

Prêt d'un montant compris entre **50 000 euros et 1 million d'euros**, sur une **durée de 2 à 10 ans maximum** permettant de financer les **actifs matériels et immatériels** au sein de **programmes de développement, de modernisation, mise aux normes, rénovation, équipement**, ainsi que les **opérations de transmission**, y compris croissance externe (acquisition de fonds de commerce ou achat de titres).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

EN BÉNÉFICIER

# DISPOSITIFS SPECIFIQUES CHR ET PROFESSIONNELS DU TOURISME

## 3. SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ

> FONDS DE SOLIDARITE (ETAT et REGION)

L'aide est calculée selon la baisse du chiffre d'affaires ou la fermeture administrative.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

BÉNÉFICIER DU VOLET 1

DEMANDE À RÉALISER  
SUR L'ESPACE

### > SITE ACHETEZ EN PAYS DE SAINT OMER (CAPSO/CCPL)

La place de marché [www.achetezenpaysdesaintomer.com](http://www.achetezenpaysdesaintomer.com) permet aux commerçants, artisans, hôteliers et restaurateurs d'avoir **une vitrine numérique et de vendre en ligne**.

L'objectif étant d'apporter un maximum de visibilité sur internet. **Les frais d'adhésion sont gratuits jusqu'au 31 décembre 2020**. L'adhésion donne accès à :

- un back office permettant de mettre en place la E-boutique du commerce et le catalogue produits
- Un accompagnement personnalisé réalisé à la création de la e-boutique ainsi qu'un suivi technique quotidien

### > CHEQUE BONIFIES (CAPSO/CCPL)

Le chèque HAPPY KDO boosté pour apporter plus de pouvoir d'achat aux habitants du Pays de Saint-Omer ! De fin octobre au 15 janvier 2021.

#### Comment ça marche ?

Apport d'une bonification de 20% par chèque cadeau apporté par l'Office Intercommunal du commerce et de l'Artisanat pour un montant total de 100 000 €

Ex : Achat d'un chèque de 10€ à le client pourra dépenser 12€. Aucune limite en nombre de chèques par client n'est fixée.

Ce chèque reste valable uniquement chez les commerçants adhérents à la Place de Marché [www.achetezenpaysdesaintomer.com](http://www.achetezenpaysdesaintomer.com)

Il est donc conseillé d'adhérer au site au préalable avant d'adhérer au réseau HAPPY KDO.

#### Modalités de prise en charge :

- Le client règle ses achats avec des HAPPY KDO Boostés
- Le commerçant les conserve et nous les donne une fois/mois
- La CAPSO traite l'écrasement des chèques et procède à la rétrocession du montant total des chèques reçus (duquel seront retirés des frais de gestion de 4%).

Une plateforme a été développée pour permettre à chaque entreprise d'identifier les différentes aides dont elle peut bénéficier. En fonction des différents critères (secteur d'activité, taille, région etc..), l'entreprise est redirigée vers les plateformes d'aides existantes et peut ainsi formuler ses demandes.

#### EN BÉNÉFICIER

Céline SACEPE

Manager Place de Marché

[c.sacepe@paysdesaintomer.com](mailto:c.sacepe@paysdesaintomer.com)

06 37 65 17 20

#### EN BÉNÉFICIER

Contactez l'Office de Tourisme  
au 03 21 98 08 51

Ou envoyer un mail à  
[achetez@paysdestomer.com](mailto:achetez@paysdestomer.com)

ACCÉDER À [WWW.PLAN-TOURISME.FR](http://WWW.PLAN-TOURISME.FR)